

Décision

Générale

colonial

Décision n° 143-176-1911 Mouvement.

n° 143-176-1911

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 juin 1911

Numéro JO
n° 176 du 01/07/1911

Date du numéro
1 juillet 1911

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de 3 mois, à passer en France, est accordé à M. Pierron, adjudant infirmier des Troupes coloniales.